



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 21 octobre 2019  
à 11 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Accorder un contrat à "LES CONSTRUCTIONS AGLP" pour exécuter la réhabilitation d'un bâtiment situé au 13, rue Chauret, à Sainte-Geneviève, pour un montant de 746 762,63 \$, taxes incluses, plus 15 % de budget contingent totalisant un montant de 858 777,02 \$, taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public #2018-22-R - 2 soumissionnaires.
- 20.02** Octroyer un contrat de 222 407,64 \$ taxes incluses à 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac) pour les services de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus, du 18 août 2019 au 17 août 2021 dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Appel d'offres public #19-17357 - 2 soumissionnaires.

**40 – Réglementation**

- 40.01** Avis de motion, présentation et dépôt - Adopter le règlement modifiant le règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA01 0006-04-2).

**70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance



**Dossier # : 1190253005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ ingénierie et aménagement urbain , Division aménagement urbain et sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat de 222 407,64 \$ t.t.i. à 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac) pour les services de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus, du 18 août 2019 au 17 août 2021 dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Appel d'offres public #19-17357 - 2 soumissionnaires.

Il est recommandé:

1. D'octroyer un contrat de 222 407,64 \$, incluant les taxes pour les services de nettoyage et d'inspection des conduites d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2019-10-17 12:01

**Signataire :** Daniel LE PAPE

\_\_\_\_\_  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1190253005**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des travaux publics_ingénierie et aménagement urbain , Division aménagement urbain et sécurité publique
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Octroyer un contrat de 222 407,64 \$ t.t.i. à 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac) pour les services de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus, du 18 août 2019 au 17 août 2021 dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève - Appel d'offres public #19-17357 - 2 soumissionnaires.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'entretien du réseau d'égout est important afin d'assurer l'écoulement des eaux usées à l'intérieur des conduites. Le réseau peut être obstrué par des rejets des usagers et l'accumulation de sédiment peut se produire pendant les périodes de sécheresse ou quand le débit pluvial n'est pas assez fort. Les conduites obstrués et les refoulements d'égout peuvent causer des dommages coûteux.

Les travaux consistent au nettoyage de 2246 puisards de rues et au débouchage des drains lorsque requis, à la vérification de l'écoulement et à la disposition responsable des boues récupérées lors de cette activité.

L'entente 19-17537-6 est valide jusqu'à concurrence d'une facturation totale de : 222 407.64\$ t.t.i.

date de début: 18 août 2019 à 17 août 2021

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA18-28242 - Autoriser une dépense de 62 327,95 \$, t.t.i., à 9363-9888 Québec Inc. (Sanivac) pour les services de nettoyage et d'inspection par caméra des conduites d'égouts, incluant le transport et la disposition des résidus, pour l'année 2018 dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

**DESCRIPTION**

Les nettoyages seront effectués comme suit:

- Nettoyages planifiés
- Nettoyage non planifiés-mais pas urgents (délais d'intervention est supérieur à trois heures)
- Nettoyage de type urgent,non planifié (une heure d'avis)

**JUSTIFICATION**

Comme cette opération est spécialisée et nécessite des équipements que l'arrondissement ne possède pas, nous devons procéder à cet entretien par le biais des fournisseurs spécialisés.

L'arrondissement de l'Île Bizard/Sainte-Genviève a mandaté le service de l'Approvisionnement afin de procéder au lancement d'un appel d'offres public numéro 19-17537 intitulé "Nettoyage et inspection télévisé des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus". Date d'ouverture de publication 25 février 2019.

Deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre : 9363-988 Québec inc. et Véolia ES Canada serv. industrielle  
Le présent dossier respecte la directive sur la confidentialité des estimations des contrats.

Les validations requises voulant que le soumissionnaire ne soit pas sur la liste des entreprises déclarées non conformes en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville de Montréal ont été faites.

Suite à la vérification et à l'analyse des soumissions, nous recommandons d'octroyer le contrat à Sanivac (9363-9888 Qc inc.), plus bas soumissionnaire conforme à toutes les exigences du cahier de charges. Le présent appel d'offres est assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La dépense de nettoyage et d'inspection sera imputée selon les indications soumises dans l'intervention financière du dossier.

Montant brut	193 440,00 \$
Crédit autorisé après ristourne	203 087,82 \$
Total incluant taxes	222 407,64 \$

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

période du 18 août 2019 à 17 août 2021

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Eliane CLAVETTE)

Certification de fonds :  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs\_des communications et des relations avec les citoyens (Octavian Stefan ARDELEAN)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Serge WALLEND  
prepose(e) au soutien administratifs

#### **ENDOSSÉ PAR**

Pierre Yves MORIN  
directeur travaux publics

Le : 2019-09-26



**Dossier # : 1192714052**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA01 0006-04-2)

Avis de motion est donné par \_\_\_\_\_ de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA01 0006-04-2) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel et pour lequel ledit dossier en fait la présentation.

**Signé par** Daniel LE PAPE **Le** 2019-10-16 11:04

**Signataire :**

Daniel LE PAPE

\_\_\_\_\_  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)  
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1192714052**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens , Division secrétariat d'arrondissement
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter le règlement modifiant le règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA01 0006-04-2)

**CONTENU**

**CONTEXTE**

L'article 17 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* prévoit qu'un conseil d'arrondissement doit tenir au moins 10 séances ordinaires par année.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA28 18 309 - Procédure d'adoption du Règlement modifiant le règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA01 0006-04-1) - (1182714045)

**DESCRIPTION**

Présentement, le conseil d'arrondissement se réunit à tous les mois en séance ordinaire (12 séances). Les séances se tiennent les 1er mardis du mois à l'exception du mois de janvier où la séance se tient le deuxième mardi du mois. Il est proposé, à compter de l'année 2020, de faire relâche au mois d'août et par conséquent, tenir 11 séances ordinaires par année.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Le calendrier des séances ordinaires sera mis en ligne sur le site internet de l'arrondissement.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion : 21 octobre 2019 (séance extraordinaire)

Adoption: 5 novembre 2019

Publication d'un avis public pour l'entrée en vigueur du règlement: au cours du mois de novembre.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Edwige NOZA  
Secrétaire recherchiste

#### **ENDOSSÉ PAR**

Daniel LE PAPE  
directeur(trice) d'arr. (arr.> 60 000)

Le : 2019-10-11